

Position des Centraliens de Nantes sur Projet d'Établissement expérimental NUN

Rappels des termes de l'exposé de G.E.Bernard au CA de Centrale Nantes du 30 septembre 2019

L'Association des Centraliens de Nantes est, en la matière, essentiellement guidée par l'intérêt des étudiants et des diplômés, donc de l'École, principalement en termes de réputation, d'excellence, d'efficacité et de renommée internationale.

La position des Centraliens de Nantes sur le projet NUN actuellement en discussion, après un large débat de son CA, s'articule notamment autour des constats et avis suivants :

-RAPPEL HISTORIQUE : Centrale Nantes s'est hissée seule (souvent avec ses propres moyens) dans le carré de tête des Grandes Ecoles françaises. Les raisons majeures en ont été : **-son autonomie réelle, -son anticipation du futur, -l'engagement de ses parties prenantes**. Son développement et sa notoriété ont véritablement décollé avec l'exercice du statut d'EPCSCP en 1993 et l'entrée dans le Groupe des Ecoles Centrale.

-AUTONOMIE : de façon formelle, malgré des garanties apparentes (dont le maintien -au moins aujourd'hui- du statut EPCSCP), **le projet de réintégration de Centrale dans la NUN restreindrait cette autonomie vitale de 3 façons** : -cadrage budgétaire et stratégique, -non-indépendance de la nomination du Directeur, -gouvernance complexifiée et rigidifiée.

-RÔLE AU SEIN DE LA NUN : L'idée de **pilotage d'un pôle Sciences et Technologies par le Directeur de Centrale n'est qu'une pâle copie** de ce qu'aurait été, avec d'avantage de sens, le pilotage d'un tel pôle par l'École en tant que telle. Elle **mettrait le Directeur dans un rôle impossible à tenir et préjudiciable aux intérêts de Centrale**, en le mobilisant sur des enjeux politiques spécifiques au périmètre universitaire, de la gestion d'empilements de gouvernance, de la résolution de conflits d'intérêt..., empêchant toute concentration sur le pilotage de l'École.

-Si l'un des objectifs de la NUN est de s'appuyer sur Centrale pour faire évoluer son organisation et sa gouvernance, ce n'est donc **certainement pas le schéma proposé qui permettrait des progrès** en la matière.

-AMBITION NATIONALE ET INTERNATIONALE : Le projet présenté ne fait **qu'aborder structuration et gouvernance sans évoquer la moindre ambition** commune digne de ce nom. (les projets de l'Isite NEXT étant à considérer comme disjoints du concept d'établissement expérimental). Citons à cet égard l'ambition de Paris-Saclay d'être le premier *cluster* scientifique d'Europe.

-RECHERCHE : **Le risque est réel que la gestion des laboratoires et des écoles doctorales migre progressivement vers le pôle Sciences et Technologies**, au détriment de la proximité vitale avec l'École, ses étudiants et ses Partenaires industriels.

-NOTORIETE : **Les intégrations formelles de Grandes Ecoles dans les Universités** (au moins dans leur forme actuelle en France) sont malheureusement à **ce jour très pénalisantes pour le ranking** de ces Ecoles malgré toute leurs qualités académiques et scientifiques. Or le ranking est un élément déterminant pour le **niveau de recrutement**, pour l'**employabilité** et la **carrière des diplômés**, pour la **reconnaissance de l'établissement**. A titre d'exemple (classement L'Étudiant), des écoles autrefois au même niveau (voire un niveau supérieur) que notre école, telles les Mines de Nancy ou des écoles Polytech, se situent aujourd'hui à des rangs beaucoup moins attractifs (24ème, puis 48ème et au-delà).

Cette question de **réputation auprès des étudiants est particulièrement sensible** car pouvant être amplifiée dans un sens ou dans l'autre par une accélération de la communication informelle et les réseaux sociaux. De même, ces évolutions font porter un **risque sur l'attractivité du territoire** à laquelle contribue Centrale.

GESTION DU PROJET : La communauté Centralienne s'est trouvée particulièrement **choquée par la campagne de communication intensive sur le projet** (communiqués, interviews, livret de présentation...) présentant celui-ci comme acquis et laissant supposer que l'approbation par les différentes instances n'était qu'une formalité.

4 questions ont été posées :

-Quels gains avérés et quels avantages réels de ce projet pour Centrale Nantes, pour ses étudiants et pour ses diplômés ?

-Pourquoi autant de précipitation à ce projet de statuts, dont l'urgence n'est pas avérée ?

-Pourquoi une dissymétrie flagrante entre les conditions d'entrée dans un tel dispositif et les conditions de sortie ?

-Le Jury de l'I-site a-t-il explicitement exigé la constitution d'un établissement expérimental avec intégration de Centrale Nantes ?

Lors du séminaire du CA de l'Ecole du 30 septembre, **il n'a pas été répondu aux 3 premières questions** (si ce n'est qu'il fallait se caler sur un 1^{er} janvier pour des raisons administratives).

Sur la 4^{ème} question, la réponse a bien sûr été que **le Jury de l'I-site** était attaché à un rapprochement fort et opérationnel des 4 membres fondateurs, permettant la réalisation des projets mis en avant, mais **n'en avait pas fixé les règles statutaires.**

Nos conclusions :

Les schémas d'intégration verticale à tout prix nous paraissent rétrogrades et d'une autre époque. Ils ont souvent prouvé leur **inefficacité**, leur **lourdeur** et leur **coût pour la Société**. Les **organisations modernes les plus dynamiques** sont aujourd'hui fondées sur un **fonctionnement en réseau**, dont les **objectifs partagés et l'ambition commune forment le vrai ciment**...sans avoir à construire de super structures, de statuts, etc., qui sont autant de rigidités inutiles.

Toutes les parties prenantes sont attachées à la constitution d'un **puissant cluster régional s'appuyant notamment sur l'I-site NEXT**, permettant d'affirmer le rôle national et international de Nantes et de sa Région en matière de recherche et d'innovation, et de renforcer l'attractivité de la Région ; ceci est également valable pour la visibilité de Centrale Nantes. Nous pensons que cet objectif sera d'autant plus facile à atteindre que les acteurs conserveront leur **agilité et leur envie durable de collaborer**. **Le seul schéma qui nous paraît donc viable à ce jour est celui de l'association**, telle qu'elle existe déjà entre les 4 membres fondateurs de NEXT, mais telle aussi qu'elle pourrait être **renforcée**, d'un commun accord entre les parties, sur des thèmes permettant d'accroître encore les collaborations et l'image commune.